



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 mars 2024 à 19h00 - Date de convocation : 22 mars 2024
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**
Secrétaire de séance : **Monsieur Pascal CARRIER**

PRÉFECTURE DE L'EURE

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

15 AVR. 2024

ARRIVÉE

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, LOCHON, WECKSTEIN, formant la majorité des membres en exercice

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs : Mmes, MM. INIGO (pouvoir à Mme GLEIZES), VAUZOU (pouvoir à Mme ANDRIEUX), GUION (pouvoir à Mme DESCHAMPS), MAGNAUDEIX (pouvoir à M. CARRIER Pascal), LE LAN-LE LUYER (pouvoir à M. GILLET)

DELIBERATION N° 16/2024 – VOTE SUBVENTION APPRENTI

M. Le Maire présente une proposition d'attribution d'une subvention de 75 euros pour le CFAIE de Val de Reuil au regard de la présence de l'apprenti PERAULT Jonas.

Vote : Unanimité

Vote : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY

